

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

RAPPORT FINANCIER

31 décembre 2015

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 & 2
RÉSULTATS	3
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ	4
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTE COMPLÉMENTAIRES	7 à 10
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
LISTE DES ÉLECTEURS	
DONT LE TOTAL DES CONTRIBUTIONS DÉPASSE 100\$ (SECTION 1)	
EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS (SECTION 2)	
SOMMES RECUEILLIES À L'OCCASION D'ACTIVITÉS OU MANIFESTATIONS À CARACTÈRE POLITIQUE (SECTION 3)	
ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES (SECTION 4)	
CONCILIATION DES REÇUS OFFICIELS (SECTION 5)	



Pierre Lebuix, CPA, CA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti **Vrai changement pour Montréal**, exigé en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de l'évolution, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du représentant officiel pour les états financiers

Le représentant officiel est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le représentant officiel, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, le parti **Vrai changement pour Montréal** tire ses produits d'activités de contributions, de prix d'entrée à des activités ou de manifestations à caractère politique et d'adhésions, dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du Parti et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de ces activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, de l'actif à court terme au 31 décembre 2015 et de l'actif net au 1^{er} janvier 2015 et au 31 décembre 2015, ainsi qu'aux renseignements supplémentaires.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ce rapport financier donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme sans but lucratif du Parti au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 , CPA auditeur, CA.

Outremont, le 30 mars 2016

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
PRODUITS		
Contributions (note 4)		
De plus de 100 \$	4 600 \$	16 950 \$
Adhésions	-	1 400
Autres revenus	836	-
Remboursement par la Ville de Montréal		
Recherche et secrétariat	107 251	114 658
Allocation de dépenses aux partis politiques	67 179	64 180
Frais d'audit	3 000	3 000
	182 866	200 188
CHARGES		
Dépenses de recherche et soutien	-	30
Honoraires professionnels	156 066	194 902
Frais de déplacement	424	-
Frais de traitement de transactions électroniques	-	92
Intérêts et frais bancaires	432	1 392
Intérêts sur emprunt bancaire et prêt	2 230	7 304
Publicité & promotion	1 102	1 106
Transfert fait à l'agent officiel	-	22 773
Remboursement de contributions	8 214	-
Remboursement de dépense électorales refusées	3 965	-
	172 433	227 599
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
(INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES)	10 433 \$	(27 411) \$

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ**

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
SOLDE AU DÉBUT	2 543 \$	29 954 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES)	<u>10 433</u>	<u>(27 411)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>12 976 \$</u>	<u>2 543 \$</u>

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers

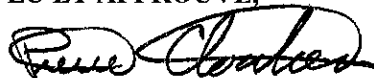
VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2015

	2015	2014
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	1 197 \$	2 265 \$
Créances à recevoir (note 5)	17 543	24 253
Comptes de taxes à recevoir	31 973	11 767
	<u>50 713 \$</u>	<u>38 285 \$</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 6)	17 737	6 142
Prêts privés d'électeurs remboursables lors de l'encaissement du remboursement des dépenses électorales par la Ville de Montréal, portant intérêt entre 4 et 8 %.	20 000	29 600
	<u>37 737</u>	<u>35 742</u>
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	<u>12 976</u>	<u>2 543</u>
	<u>50 713 \$</u>	<u>38 285 \$</u>

LU ET APPROUVÉ,



Représentant officiel

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

6

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 décembre 2015

	2015	2014
ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT		
Excédent / (insuffisance) des produits sur les charges	10 433 \$	(27 411) \$
Éléments hors caisse		
Créances à recevoir	6 710	103 354
Compte de taxes à recevoir	(20 206)	-
Créditeurs et frais courus	11 595	(13 605)
	(1 901)	89 749
	8 532	62 338
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(10 000)
Encaissement (remboursement) de prêts d'électeurs, net	(9 600)	(73 211)
	(9 600)	(83 211)
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	(1 068)	(20 873)
ENCAISSE AU DÉBUT	2 265	23 138
ENCAISSE À LA FIN	1 197 \$	2 265 \$

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers

Pierre Lebus, CPA auditeur, CA  CPA

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

NOTE COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* le 4 septembre 2013.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers du parti ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, le représentant officiel doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le représentant officiel possède des événements en cours et sur les mesures que le parti pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiales

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers du parti sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transactions afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de fermeture, les actifs et passifs financiers du parti sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, le parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si le parti détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier où le montant prévu des flux de trésoreries futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

NOTE COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Constatation des produits

Les principales sources de produits du parti sont les contributions et les produits provenant des activités politiques, les produits d'adhésions et les remboursements par la municipalité.

Les contributions et les produits d'adhésions sont constatés au moment de leur encaissement. Les produits provenant des activités politiques sont constatés au moment de l'encaissement de la vente des billets d'activités. Les remboursements par la municipalité sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la *Loi sur les cités et villes*, et que celle-ci est acceptée.

État des flux de trésorerie

Les normes comptables relatives aux flux de trésorerie contenues dans les nouvelles normes comptables sont semblables à celles contenues dans le référentiel comptable antérieur. Aucun ajustement important n'a été apporté à l'état des flux de trésorerie du parti. Le seul changement effectué dans les états financiers du parti provient du retrait, dans les nouvelles normes comptables de l'obligation de divulguer le montant des intérêts versés.

Apports reçus en services

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider le parti à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

NOTE COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

4. CONTRIBUTIONS

	Argent		Biens et services	
	nombre	montant	nombre	montant
De 100 \$ et plus	16	4 600 \$	-	- \$
De moins de 100 \$	-	-	-	-
	16	4 600 \$	-	- \$

Total	2015	2014
De 100 \$ et plus - Argent, biens et services	4 600 \$	16 950 \$
De moins de 100 \$ - Argent, biens et services	-	-
	4 600 \$	16 950 \$

5. CRÉANCE À RECEVOIR

	2015	2014
Remboursement par la Ville de Montréal		
Allocation de recherche	5 045 \$	6 165 \$
Allocation de dépense	9 498	12 088
Frais d'audit	3 000	6 000
	17 543 \$	24 253 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2015	2014
Fournisseurs et frais courus	1 970 \$	- \$
Contribution à rembourser *	12 455	4 240
Intérêts courus à payer	3 312	1 902
	17 737 \$	6 142 \$

* Les contributions à rembourser ont été payés en mars 2016

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL

NOTE COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le parti est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le parti est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le parti a déterminé que les actifs financiers qui l'exposent davantage au risque de crédit sont les remboursements par la municipalité, étant donné que le manquement de cette partie à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le parti.

Risque de taux d'intérêt

Le parti est exposé au risque de taux d'intérêts relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les prêts privés d'électeurs portent intérêt à taux fixe et expose donc le parti au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du parti est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

VRAI CHANGEMENT POUR MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

SECTION 1

LISTE DES ÉLECTEURS DONT LE TOTAL DES CONTRIBUTIONS EST DE 100\$ OU PLUS

Exercice terminé le 31 décembre 2015

Nom	Prénom	Adresse de l'électeur	Code postal	REÇU		
				Date	# reçu	MONTANT (\$)
Joly	Mélanie			2015-01-20	587801	300,00 \$
Marchessault	Lyne			2015-01-13	587804	300,00 \$
Portugais	Léa			2015-01-29	628469	300,00 \$
Bélanger	Jean-Pierre			2015-01-15	587794	300,00 \$
McIntyre	Justine			2015-03-15	587800	300,00 \$
Pagé	Lorraine			2015-02-02	587792	300,00 \$
Boyko	Eric			2015-02-01	587806	300,00 \$
Aswad	Jutras			2015-02-05	628468	300,00 \$
Joly	J. Sebastian			2015-02-15	587808	300,00 \$
Lagacé	Martine			2015-02-06	587809	300,00 \$
Morin	David-Olivier			2015-01-15	628219	300,00 \$
Bouchard	Mathieu			2015-02-15	587802	300,00 \$
Joly	Alexandre			2015-02-17	587807	300,00 \$
Aucoin	Louis			2015-03-05	587797	300,00 \$
Marinacci	Normand			2015-03-15	587799	300,00 \$
Brunet	Paul			2005-01-15	649980	100,00 \$
				TOTAL		\$ 4 600,00

SECTION 2

EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS

EMPRUNTS

Nom	Prénom	Adresse de l'électeur	Code postal	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice	Exercice terminé le 31 décembre 2015	
Joly	Mélanie			2013-09-19	8%	10 000,00 \$	\$ -	\$ 4 000,00	\$ 6 000,00	\$ -		
Drouin	Frédéric			2014-11-12	8%	10 000,00 \$	\$ -	\$ 10 000,00	\$ -	\$ 342,19		
Lavoie	Marie-Joëlle			2013-10-23	8%	3 000,00 \$	\$ -	\$ 3 000,00	\$ -	\$ 477,37		
Moreno	Francisco			2013-10-17	0%	1 600,00 \$	\$ -	\$ 1 600,00	\$ -	\$ -		
Randhawa	Kashmir			2013-10-06	0%	1 000,00 \$	\$ -	\$ -	\$ 1 000,00	\$ -		
Pagé	Lorraine			2013-10-17	0%	1 000,00 \$	\$ -	\$ 500,00	\$ 500,00	\$ -		
Shanahan	Steve			2013-09-13	0%	3 000,00 \$	\$ -	\$ -	\$ 3 000,00	\$ -		
Belanger	Jean-Pierre			2015-02-24	4%	\$ -	\$ 7 500,00	\$ -	\$ 7 500,00	\$ -		
Cloutier, Foiget, Lebulis, CPA INC.				2015-05-02	4%	\$ -	\$ 2 000,00	\$ -	\$ 2 000,00	\$ -		
TOTAL						29 600,00 \$	\$ 9 500,00	19 100,00 \$	20 000,00 \$	819,56 \$	(9 600,00) \$	

CAUTIONNEMENTS

Nom	Prénom	Adresse de l'électeur	Code postal	Exercice terminé le 31 décembre 2015	
				Montant cautionné	Montant cautionné
		AUCUN CAUTIONNEMENT			

SECTION 4

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS OU SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES
Exercice terminé le 31 décembre 2015

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	# COMPTE
Banque Nationale du Canada	660, rue de la Gauchetière ouest, niveau A, Montréal, Qc. H3B 4L2	24-866-20

SECTION 5

CONCILIATION DES REÇUS

# de série des reçus (ventilés par livret) DE: À:	Quantité de reçus					
	A	B	C	D	E	F
	Non utilisés et détenus en début de période (colonne F du rapport précédent)	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représenta nt officiel	Abimés ou annulés (détail ci- dessous)	Perdus	Non utilisés et détenus à la fin de la periode
587791 à 587800	5		5			-
587801 à 587810	7		7			-
587811 à 587820	10			10		-
587821 à 587830	10			10		-
628211 à 628220	1		1			-
628301 à 628310	10			10		-
628461 à 628470	2		2			-
640991 à 641000	8				8	-
641031 à 641040	10			10		-
644821 à 644830	10			10		-
649841 à 649850	9			9		-
649851 à 649860	10			10		-
649871 à 649880	9			9		-
649881 à 649890	10			10		-
649921 à 649930	10			10		-
649941 à 649950	10					10
649951 à 649960	10					10
649971 à 649980	1		1			-
650131 à 650140	10				1	9

N° de série des reçus abimés ou annulés (remis sous pli)

MF-587811 à MF-587820 (Retournés au DGEQ)
 MF-587821 à MF-587830 (Retournés au DGEQ)
 MF-628301 à MF-628310 (Retournés au DGEQ)
 MF-641031 à MF-641040 (Retournés au DGEQ)
 MF-644821 à MF-644830 (Retournés au DGEQ)
 MF-649841 à MF-649850 (Retournés au DGEQ)
 MF-649851 à MF-649860 (Retournés au DGEQ)
 MF-649871 à MF-649880 (Retournés au DGEQ)
 MF-649881 à MF-649890 (Retournés au DGEQ)
 MF-649921 à MF-649930 (Retournés au DGEQ)



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

An English version of this form is available on request

Instructions au trésorier :

- s'assurer que la section « déclaration » est remplie et signée par l'agent officiel; soit dans le cas du Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé, soit dans le cas des Rapports d'un candidat indépendant autorisé

- s'assurer que le rapport financier est signé et daté par le représentant officiel et, dans le cas d'un parti politique, s'assurer qu'il est accompagné du rapport du vérificateur lorsque les recettes recueillies excèdent 5 000\$

Nous accusons réception des documents suivants :

Rapports d'un candidat indépendant autorisé

Copie des reçus délivrés

Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé

Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

Rapport financier en date du

Rapport de dépenses d'un intervenant particulier

Autres documents :

Date du scrutin

An	Mois	Jour

Date du scrutin

An	Mois	Jour

2015	12	31
An	Mois	Jour

Date du scrutin

An	Mois	Jour

Nom du candidat indépendant ou du parti

Vrai changement pour Montréal

Nom du représentant officiel, de l'agent officiel ou de l'intervenant particulier

Pierre Cloutier

Municipalité

Montréal

Jean-Substien Lamer

Nom en majuscules

[Signature]

Signature

Date de réception

2016	03	31
An	Mois	Jour